

24-MAR-2004

COOP®
POUDRE À POUX

INSECTICIDE

RENFERME DE LA ROTÉNONE.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Pour combattre les poux, tiques et puces des bovins laitiers et de boucherie, porcs et chevaux.

GARANTIE: Roténone 0,6%

NO. D'ENREGISTREMENT: 5663
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

Contenu Net :1 kg

La Coopérative Interprovinciale Limitée, C.P. 1050, Saskatoon, Saskatchewan S7K 3M9
Winnipeg Mississauga Montréal Moncton

RC430-0204

MODE D'EMPLOI

BOVINS, CHEVEAUX-POUX, TIQUES.

Poudrer la tête, le cou, les épaules ou le garrot le long du dos et sur les côtés, ainsi qu'à la racine de la queue. S'assurer que la poudre atteint la peau. Répéter le traitement après deux semaines pour tuer les larves nouvellement écloses.

PORCS-POUX, PUCES, TIQUES

Poudrer légèrement les animaux le soir. En broser une petite quantité entre les pattes et sur le ventre. Ne pas appliquer aux truies nourricières. Traiter ces dernières avant la mise bas ou après le sevrage. Quand on traite peu avant la mise bas, on doit laver les trayons avant que les porcelets s'allaitent. Ne pas traiter les porcelets de moins de 25 kilogrammes.

VOLAILLES-POUX

Poudrer directement le cou, la poitrine, la tête, sous les ailes, sur la queue et autour de l'anus. Répéter au bout de deux semaines pour combattre les poux nouvellement éclos.

MOUTONS ET CHÈVRES-POUX ET TIQUES (BARBINS).

Poudre les parties infestées toutes les deux semaines jusqu'à disparition de l'infestation. S'assurer que la poudre atteint la peau.

RENARDS, VISIONS CHINCHILLAS-POUX ET PUCES.

Poudrer l'animal tout entier. S'assurer que la poudre atteint la peau.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré ou inhalé. Éviter de respirer la poudre. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer les étendue d'eau. Toxique pour les poissons, et pour les porcs qui en avalent.

PREMIERS SOINS:

1. En cas d'empoisonnement, faire appel au médecin ou au centre anti-poison immédiatement.

2. Produit sur la peau; enlever les vêtements contaminés et laver la peau à fond au savon et à l'eau.
3. Produit dans les yeux: rincer immédiatement à l'eau et continuer pendant 5 à 10 minutes. Recourir au médecin ou contacter un centre anti-poison immédiatement.
4. Produit avalé: faire vomir, puis consulter un médecin ou appeler un center antipoison immédiatement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENT TOXICOLOGIQUES:

Pas d'antidote spécifique. Le traitement de toute intoxication systémique doit être avant tout symptomatique .

ÉLIMINATION:

Vider à fond le récipient. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant sa disposition. Rendre de récipient vide impropre à tout usage additionnel. Disposer du récipient conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR:

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

® Marque déposée
TMC Distributing Ltée.
Utilisée sous license.

RC430-0204

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))